

## L'IMMIGRATION

M. JERRY RUBIN—L'INTERDICTION DE  
SÉJOUR AU CANADA

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. J'aimerais demander au ministre si son ministère a émis un ordre ou une directive pour refuser l'entrée au Canada au soi-disant révolutionnaire Jerry Rubin. Si oui, trouve-t-il acceptable que la Société Radio-Canada ait téléphoné hier soir à cet individu, qui se trouve aux États-Unis, pour lui donner quatre ou cinq minutes afin d'exposer sur les ondes sa doctrine révolutionnaire?

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Oui, monsieur l'Orateur, le ministère a fait savoir à tous les responsables qui se trouvent à la frontière que M. Rubin est interdit de séjour au Canada et qu'il ne serait pas admis dans notre pays.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je voudrais alors demander au ministre s'il veut bien communiquer avec la Société Radio-Canada afin d'apprendre pourquoi cet individu a obtenu le privilège, aux frais des Canadiens, de parler sur les ondes de Radio-Canada et pourquoi quelques-uns des Césars en miniature de la Société peuvent narguer l'autorité du gouvernement. On devrait leur faire comprendre, à mon avis, que le Parlement n'entend pas leur permettre de violer la loi de notre pays.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser cette question à...

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, j'ai posé une question supplémentaire et j'attends une réponse.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**L'hon. M. MacEachen:** La mesure prise par le ministère de l'Immigration au sujet de M. Rubin se justifie d'elle-même à mon avis.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ce n'est pas l'avis de la Société Radio-Canada. Nous payons ces révolutionnaires pour qu'ils s'adressent aux Canadiens.

## LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CANADIAN AVIATION ELECTRONICS—LE  
TRANSFERT D'UN CONTRAT À  
L'ONTARIO

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser cette question au ministre de la Production de

défense étant donné que les employés de la Canadian Aviation et Electronics à Winnipeg ont appris ce matin que certains contrats en vertu desquels ils avaient travaillé doivent être transférés à une usine de l'Ontario, quelle mesure le ministre va-t-il prendre pour s'assurer que 100 ou 150 de ces ouvriers ne perdent pas leurs emplois?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de la Production de défense):** Monsieur l'Orateur, je suis au courant de la situation mentionnée par le député. Des entretiens ont lieu entre la CAE et le soumissionnaire heureux de ce contrat pour essayer d'alléger, autant que possible, les conséquences du transfert de cette entreprise. Les discussions se poursuivent.

## LES POSTES

LES CONSÉQUENCES DE L'AUGMENTATION DES  
TAUX SUR L'INDUSTRIE DE L'IMPRIMERIE

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Je ne vais pas la poser en latin, cette fois-ci. Étant donné les graves et importantes observations qu'a faites au gouvernement l'Association des industries des arts graphiques, au nom de l'industrie canadienne de l'imprimerie, le ministre pourrait-il nous dire si l'on tient compte des mesures qu'a recommandées cet important organisme, et qui ont pour objet de diminuer les répercussions très graves, sur l'industrie de l'imprimerie, de l'augmentation prévue des taux?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):** Les Postes se sont fixé pour objectif de soulager le contribuable canadien du fardeau que représentent les dépenses de ce service. Nous avons pris un certain nombre de mesures, dans deux domaines. Nous nous sommes efforcés d'améliorer le service et d'augmenter à l'intérieur même la productivité, et nous demandons à ceux qui en font usage de payer les services postaux, plutôt que d'en laisser le fardeau au contribuable en général. C'est de ce point de vue que j'ai considéré la plupart des propositions que l'on m'a faites.

**M. David MacDonald (Egmont):** Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il aussi assurer que si les citoyens canadiens ne supportent plus les frais de la poste, la distribution du courrier sera satisfaisante?

**Des voix:** Oh, oh!

[Plus tard]

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Il nous a fait part de ses